

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LFIK, 22 Novembre 2023

Compte-rendu

Début de séance : 17h00

Fin de séance : 19h45

Le CE se déroule en format hybride (présentiel au LFIK et distanciel via Zoom)

En préambule, le Proviseur souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum étant atteint (15 membres sur les 15 présents à 17h) , la réunion du conseil démarre. Le Proviseur revient quelques minutes sur le rôle et le fonctionnement des diverses instances du LFIK, en particulier le Conseil d'Établissement.

Listes des membres :



N° de séance : 1

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 22 novembre 2023

NOM - PRENOM - FONCTION	PRES.	EXC.	ASS.	REPLACANT(E)	EMARGEMENT
Représentants de l'administration					
M. Boris COLIN, Proviseur et Président du CE	✓				COLIN
Madame Sandrine MOUCHET, Corstule Générale	✓				Mouchet
Monsieur Alain BARTHEZ, DAF	✓				Barthez
Monsieur Julien TEILLON, CPE	X				Teillon
Monsieur Julien GACHIGNARD, Professeur des écoles et coordonnateur de l'élémentaire au LFIK	✓				visio
Représentants des enseignants et du personnel non-enseignant					
Monsieur Baptiste TUTENGES, vie scolaire	✓				Tutenges
Monsieur Sébastien MAYEUR, professeur des écoles				PELLADERAUD	Mayer
Madame Justine POPPESCHI, enseignant secondaire	✓				Poppeschi
Monsieur Jérémie RAGONNAUD, vie scolaire	✓				Ragonnaud
Monsieur Mathieu LECACHEUR, chargé de communication	✓				Lecacheur
Représentants des parents d'élèves et des élèves					
Monsieur Alexandre DESCLOS, parent d'élève	✓				visio
Madame Anna FUJIKAWA, parent d'élève	✓				Fujikawa
Monsieur Ghislain MOUTON, parent d'élève	✓				Mouton
Monsieur Hugo PRETET, élève	✓				Pretet
Monsieur Kaito LOZES, élève	✓				Lozes
Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Établissement : 15					
Quorum : 8					
Nombre des membres effectivement présents : 15					



Membres siégeant à titre consultatif					
Monsieur Charles-Henri BROUSSEAU, COCAC	✓			E. FLOUAT	visio
Madame Marie-Josée MARIE, Conseillère des Français du Japon	✓				visio
Monsieur Thierry CONSIGNY, Conseiller des Français du Japon		X			
Monsieur Alexandre JOUY, Conseiller des Français du Japon		X			
Monsieur François ROUSSEL, Conseiller des Français du Japon	✓				visio
Monsieur Sam FERCHICHI, Vice-Président élève du CVL	✓				visio
Monsieur Florian RIVOAL, Président de l'APEK	✓				visio
Monsieur Federico ZYLBERGIAJ, membre du CG de l'APEK		X			
Monsieur Benjamin NAKAJIMA-CLAVERIE, Représentant de l'Association des Français du monde (ADFE)	✓				visio
Monsieur Jean-Jacques TRUCHOT, Représentant de l'Union des Français de l'Étranger (UFE)		X			
INVITES					
ROUVER Josephine	X				visio
Mia Colin	✓				visio
Désirée Flann	✓				visio

PJ:

- ANNEXE 1 : RI du CE modifié
- ANNEXE 2 : Plan de Formation des Personnels
- ANNEXE 3 : Règlement intérieur du LFIK modifié
- ANNEXE 4 : Présentation du Pôle écoute / projet pHare et harcèlement
- ANNEXE 5 : Création d'un poste de détaché d'enseignement mathématiques
- ANNEXE 6 : Calendrier scolaire 2024-2025

1. Installation du CE et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Colin introduit la réunion et présente les membres du CE. Rappel des missions du CE, des sujets qui vont être ou qui peuvent être abordés.

Rappel que les élèves sont libres de partir quand ils le souhaitent et peuvent communiquer avec leurs parents lors de la réunion.

L'ordre du jour est présenté et le Provisur de rajouter un élément : le règlement intérieur du conseil d'établissement n'a pas été mis à jour au dernier CE. Nous mettrons à jour également selon la nouvelle circulaire, le nombre et la qualité des membres du CE. Sera notifié que le chargé culturel de l'ambassade et les représentants de l'étranger feront partie des membres consultatifs.

Le Provisur propose de voter pour l'adoption de cet ordre du jour en incluant cette modification :

Ordre du jour :

1. Installation du CE et Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du CE
3. Bilan de la rentrée (contexte, effectifs, organisation)
4. Adoption du Plan de formation des personnels
5. Adoption du PPMS (Plan Particulier de Mise en sureté)
6. Adoption du Règlement Intérieur modifié
7. Plan de prévention du harcèlement / mise en place du « Pôle Ecoute »
8. Retour sur les dispositifs EBEP / FISco / Parcours de langues / évaluations nationales
9. Informations AEF / Homologation / Carte des emplois
10. Projets sur les 5 périodes / Perspectives de sorties scolaires (y compris Prozap)
11. Calendrier 2024-2025
12. Projet Etablissement : Présentation du projet
13. Questions diverses, dont le texte devra être envoyé au secrétariat du LFIK, avant le mardi 21 Novembre, 12 heures

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

L'ordre du jour modifié est adopté.

Le Provisur propose de voter pour l'adoption de ce nouveau Règlement Intérieur du CE modifié

Le Provisur propose de passer au vote afin d'adopter ce nouveau RI du CE modifié :

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

Le nouveau RI du CE est adopté à l'unanimité.

CF ANNEXE 1

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du CE

Le proviseur présente le compte-rendu du dernier conseil d'établissement du 26 juin 2023.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce PV :

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

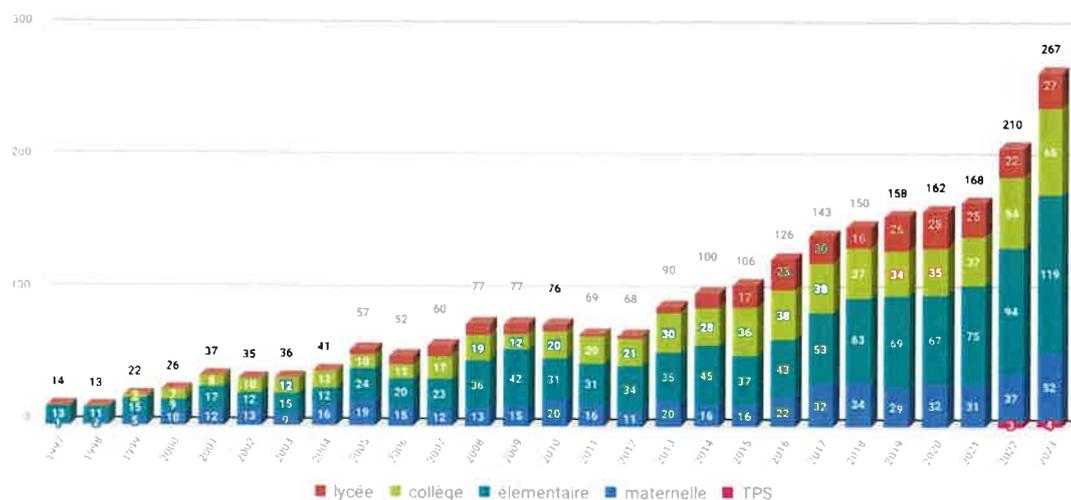
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée (contexte, effectifs, organisation)

Monsieur Colin rappelle le nombre d'élèves dans l'établissement et l'ensemble des opérations menées depuis le dernier CE (préparation de la rentrée, nouveau bâtiment etc.)

La croissance a été forte mais le nombre d'élèves total attendu était moindre que ce qui était projeté (à ce jour, 261 élèves alors qu'on s'attendait plutôt à 275).

Les effectifs du LFIK



M. COLIN présente l'organisation des classes retenue :

Organisation des classes

Trois classes de maternelle

- TPS / PS (env. 15 élèves)
- Deux classes de MS/GS (env. 20 élèves/classe)

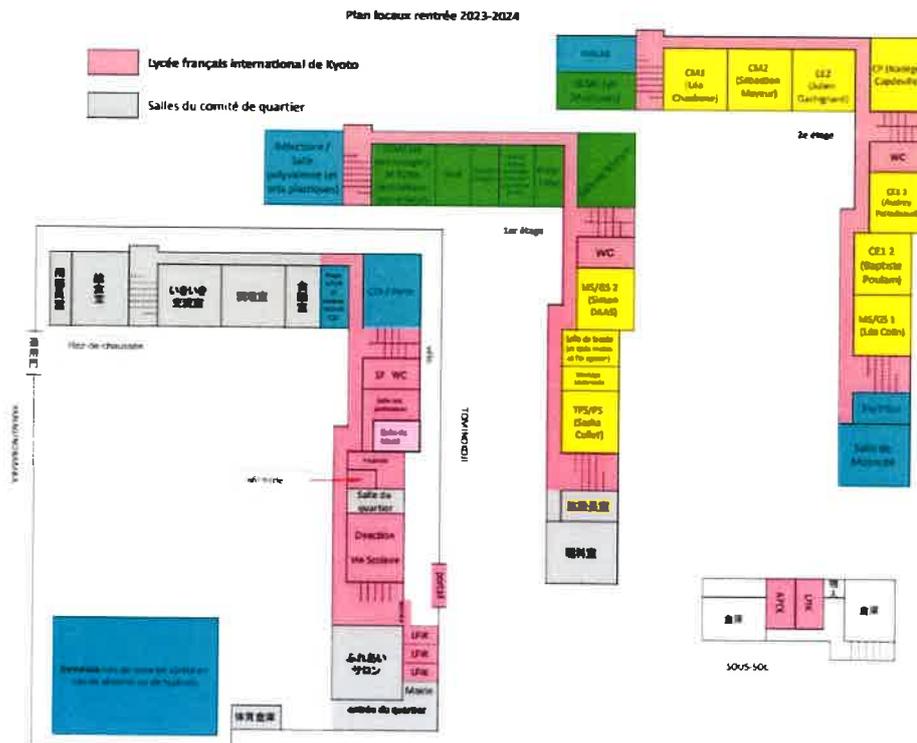
Six classes d'élémentaire

- CP (env. 20)
- Deux classes de CE1 (17 ou 18)
- CE2 (22)
- CM1 (22)
- CM2 (20)

Sept classes au secondaire

- 6e (17)
- 5e (17)
- 4e (12)
- 3e (15)
- 2nde (8)
- 1ère (11) Terminale (6)

L'enjeu majeur est le bon usage des lieux vu notre peu de place. L'organisation des salles a été rationalisée selon les niveaux et les classes. Le Proviseur présente l'organisation nouvelle du site de Yurin :



Présentation des changements ayant eu lieu dans les équipes.

PLAN DE FORMATION DES PERSONNELS LFIK 2023-2024

- 1% de la masse salariale
- Cellule de Formation Continue en octobre

1/ Formation dans le cadre du PFCP AEFÉ 2023-2024

Nom	Prénom	Description
COLLET	Sasha	PAP c (professeur à professionnaliser / consolidation)
COLIN	Léa	@PP (accompagnateur de proximité auprès des PAP)
POPPECHI	Justine	PAP c (professeur à professionnaliser / consolidation)
ROUTIER	Joachim	Les nouveaux programmes de technologie
PELLADEAUD	Audrey	Programme PHARE et lutte contre le harcèlement

2/ Stages Observation et Echange de pratiques

- Echange avec le lycée de Tokyo pour un stage d'échange de pratiques pour Mme Aude JEANSON, professeur documentaliste
- Stage d'observation et d'échanges de pratiques pour 2 à 3 personnels de la vie scolaire (discussion en cours avec les lycées de proximité)
- Stage d'observation au lycée de Tokyo à l'occasion des épreuves de baccalauréat ECE (épreuves pratiques en SP et SVT). M. Antoine BOYER et Mme Coline SOPIK assisteront aux épreuves.

3/ Formation via les missions EF2D et IEN / CPAIEN

- Mission validée par l'AEFE : venue en février de Mme BOCQUET, EF2D d'anglais (projet sur 2 ans en langues vivantes)
- Mission validée par l'AEFE : venue au printemps d'un EF2D (domaine scientifique / probablement EF2D de SP, Mme COLIER). Innovation, suivi PAPc en SP, ECE
- Venues à programmer de l'IEN et du CPAIEN
- A noter cette année : visite (mars ?) d'une inspectrice concernant la demande d'homologation du cycle terminale.

4/ Autres types de formation

Le LFIK assure aussi des formations dans le cadre:

- Accompagnement ciblé par les EF2D (Visio et parcours Magistère)
- Formation gratuite avec les autorités japonaises (premiers secours)
- Formation entre pair
- Formations internes dispensées par les collègues selon leurs compétences et dans le cadre des 108 heures (enseignants de primaire)
- Formation Secourisme avec Monsieur Joachim ROUTIER

A noter : sur un budget d'environ 1,3 millions de Yens dédié à la formation (1% de la masse salariale), 100000 Yens sont dédiés à prendre en charge les remplacements quand les personnels partent en stage ou formation. A noter aussi qu'en fonction des éventuels besoins remontés en CFC, puis remontés en CA, d'autres sommes peuvent être engagées parfois au cours de l'année (+ variation en cours d'année de la masse salariale).

Le Provisoire propose de passer au vote concernant l'adoption du Plan Annuel de Formation des Personnels :

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

Le plan de formation est adopté à l'unanimité.

CF ANNEXE 2

5. Présentation du nouveau PPMS

Ce document est officiel et normé. Il résume les pratiques à mettre en œuvre dans les situations d'urgence. Nous avons regroupé toutes les informations possibles. Le PPMS est dématérialisé sur une plateforme sécurisée et pour cette raison, ne peut pas être présenté lors du présent CE. Les principaux changements intègrent le rapport officiel du responsable de la sécurité de l'ambassade et les règles en vigueur sur le nouveau bâtiment.

Rappel des exercices d'urgence (intrusion, feu) faits depuis le début de l'année et des observations que l'équipe de direction a pu faire suite à ces exercices.

EXERCICE INCENDIE = 1^{er} décembre

EXERCICE INTRUSION = 9 Novembre

EXERCICES UMETO: informations à venir (+Umeto)

EXERCICE SEISME : à programmer

Dès la réouverture de la plateforme, le Proviseur soumettra le PPMS à l'officier de sécurité de l'Ambassade.

6. Adoption du règlement intérieur modifié

M. Teillon présente les principaux points de changement du RI : modification des règles de circulation et du régime de sortie du secondaire. Introduction également d'un rappel aux familles sur le fait qu'elles ne peuvent pas scolariser les enfants dans les deux systèmes.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce Règlement Intérieur modifié:

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

CF ANNEXE 3

7. Plan de prévention du harcèlement / mise en place du "pôle écoute"

Il s'agit d'une commande ministérielle. Nous devons améliorer nos méthodes et nos réactions en cas de harcèlement, même supposé. Nous faisons beaucoup avant mais nous devons faire évoluer nos pratiques.

M. Colin rappelle le contexte à l'étranger, les problématiques et enjeux auxquels nous avons à faire face.

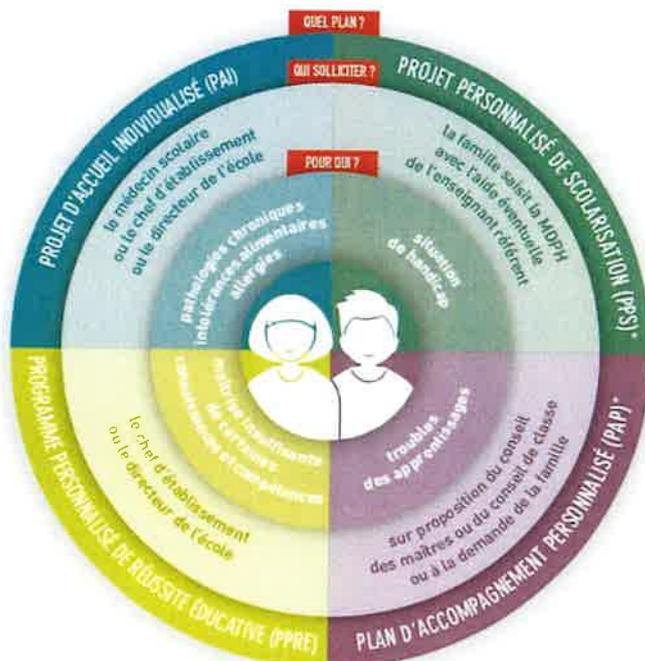
Présentation faite par les deux référents Mme Pelladaud et M. Routier. Quelques échanges avec les élèves du secondaire s'engagent autour de cette thématique.

CF ANNEXE 4

8. Retour sur les dispositifs EBEP / Flsco / Parcours des langues / évaluations nationales

Rappel du fonctionnement des différents dispositifs d'accueil des nouveaux élèves. Nous avons un partenariat avec une orthophoniste et bientôt, nous l'espérons, avec une psychologue. Présentation du travail effectué par nos AESH : le lycée est de plus en

plus sollicité sur sa capacité à inclure des EBEP. M. Tutenges explique sa mission avec l'élève en maternelle. Les demandes d'aménagements touchent beaucoup d'élèves et M. Routier rappelle qu'elles doivent être anticipées.



*Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

Rappel des missions du FLSCO. L'implication des familles dans la démarche est essentielle.

Concernant les parcours, le Proviseur rappelle que la mise en place du niveau intermédiaire permet désormais d'avoir trois niveaux de compétences et de travailler plus intelligemment. Cela demandera encore du travail pour refondre les programmations mais il y a désormais des plans, objectifs et programmes pour l'ensemble des groupes et des niveaux.

Rappel des missions du FLSCO. L'implication des familles dans la démarche est essentielle.

Retour sur les évaluations : d'excellents résultats en élémentaire. Des ajustements nécessaires en français mais excellents en calcul / mathématiques. Pour le secondaire, globalement, les attendus sont respectés voire dépassés. Les élèves non natifs en français font chuter les résultats en français.

Départ de l'élève Kaito LOZES à 18h39.

9. Information AEFÉ / homologation / Carte des emplois

Rappel des réussites aux examens et du suivi des études post-baccalauréat.

- 100 % de réussite sur l'ensemble des examens, et Presque 100% de mentions.

Monsieur Colin réexplique l'actuel calendrier (et le changement de calendrier concernant les spécialités), les dates prévisionnelles pour les futures instances ainsi que les dates des épreuves d'examens à venir.

Présentation des orientations ministérielles.

Les élèves restants quittent la réunion à 19h00.

Présentation de la demande d'homologation. Rappel des risques, notamment pour l'homologation de la SES. L'homologation n'est pas figée, elle est remise en cause régulièrement (respect des nouveaux programmes, des recommandations, des matériels etc.). Rappel : l'homologation ne veut pas dire que nous serons centre d'examen. Il faudra également que nous déposions une demande.

Création d'un poste de détaché : M. Colin réexplique le fonctionnement du détachement et son financement. Il rappelle la nécessité d'avoir un nouveau personnel détaché (résident). Ce poste permettra notamment de rassurer le ministère de l'EN sur le fait que nous avons des titulaires au sein des équipes détachées au MAE et participera à l'attribution de l'homologation. Un personnel en poste au LFIK candidatera si le poste est créé. A noter que les créations de postes sont plutôt rare et que cela témoigne de la confiance de l'agence envers l'établissement. La proposition a été faite de créer un poste de détaché d'enseignement au secondaire en mathématiques.

Le Proviseur propose de passer au vote concernant la création à la rentrée 2024 d'un poste de détaché d'enseignement AEFÉ au secondaire en mathématiques :

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 12

Le projet de création de poste est adopté à l'unanimité.

Il sera envoyé à l'agence avant le comité technique, seul décisionnaire in fine.

CF ANNEXE 5

10. Projets sur les 5 périodes / perspectives des sorties scolaires (y compris PROZAP)

Présentation de l'ensemble des projets pédagogiques et voyages scolaires en cours. ADN AEF, SLFM, Ambassadeurs en herbe etc.

Mme Poppeschi présente le projet de voyage des collégiens à Okinawa. Les élèves ont une très forte envie de pouvoir faire un voyage scolaire. Même chose du côté des lycéens. Tout sera mis en œuvre pour répondre à cette demande légitime des élèves.

Concernant les Prozap, le lycée engagera les équipes de l'Association sportive de Volley-Ball (tournoi collégiens et lycéens), de Football (tournoi collégien et cycle 3). C'est la deuxième année que le LFIK envoie des équipes à ces tournois sportifs.

Projets primaire : semaine du goût, autres projets en cours... Nous essayons de plus en plus de mettre en avant les fêtes japonaises. Autres projets à venir : olympiades, carnaval, kyotographie... A noter qu'un projet de sortie scolaire réunissant l'ensemble des classes du primaire est mis en avant. Il concernerait potentiellement toutes les classes.

11. Calendrier 2024-2025

Le Proviseur rappelle que le premier semestre 2023-2024 a été une période de consultation intense et de réflexion dans le cadre de l'élaboration du nouveau calendrier scolaire.

Le Proviseur revient sur le fait que les règles ont été rappelées par le réseau quant au minima et maxima à respecter. Il convient donc de tendre vers 175 jours réels de travail (jour fériés non pris en compte). Unanimement, les membres du conseil appuient la proposition de calendrier qui conduit à avoir quatre jours de travail en juillet, mais permettant d'assurer deux semaines de congés entre chaque période. C'est la demande la plus forte qui semble émerger. De plus, et sans revenir à un calendrier avec 3 semaines de congés à Noël, la proposition d'être en congés le mercredi soir 18 décembre, permettant ainsi à ceux qui souhaitent repartir en famille en Europe de le faire, est aussi retenue. En outre, après de multiples échanges, il est décidé de proposer à ce que les jours fériés non travaillés soient : le 14 octobre et le 20 mars (avec la demande de mettre en congés la journée du 21 mars). A noter aussi qu'une demande de dérogation fait consensus : demander à ce que la pré-rentrée se fasse le 30 août, permettant de faire une rentrée des classes le 2 septembre et démarrer ainsi sur une semaine « pleine ».

Le calendrier est proposé avec les termes évoqués ci-avant, et en tenant compte de la chose suivante : dans le cas où un démarrage le 30 ne nous serait pas accordé : on travaillerait alors la journée du 21 mars.

Le Proviseur propose de passer au vote concernant l'adoption du Calendrier scolaire 2024-2025 :

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 12

Le calendrier scolaire 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

CF ANNEXE 6

12. Projet d'établissement : présentation du projet

Le Proviseur explique à nouveau que l'année 2023-2024 sera l'année de l'aboutissement du travail engagé autour du Projet d'Etablissement. Il invite donc les parents élus au CE à alimenter les dernières réflexions et à proposer aussi des ateliers pour réfléchir aux grands axes de ce document phare pour les années à venir. Le document de synthèse est présenté.

13. Questions diverses

Question de M. Joly sur la labellisation au niveau 3 en EFE3D. On rappelle les référents (secondaire et primaire). Nous rappelons ce qui a été dit précédemment. Le label a été obtenu au niveau directement l'an dernier.

Nous n'avons reçu aucune autre question en vue du présent CE.

On donne rendez-vous aux personnes présentes pour la fête de Noël le 8 décembre.

Prochaine réunion le 19 février. Rappel des autres échéances à venir (selon le calendrier).

Fin de réunion à 19h45.

Le Proviseur remercie tous les membres.

La séance se termine à 19h45.

Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Boris COLIN

Julien TEILLON



LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL
PROVISEUR
BORIS COLIN
KYOTO



LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL
CPE
J. TEILLON
KYOTO